

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 22476-5:2012

### **Reconnaissance et essais géotechniques - Essais en place - Partie 5: Essai au dilatomètre flexible (ISO 22476-5:2012)**

Geotechnical investigation and testing -  
Field testing - Part 5: Flexible dilatometer  
test (ISO 22476-5:2012)

Geotechnische Erkundung und  
Untersuchung - Felduntersuchungen -  
Teil 5: Versuch mit dem flexiblen  
Dilatometer (ISO 22476-5:2012)

12/2012



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 22476-5:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 22476-5:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 22476-5:2012  
NORME EUROPÉENNE **EN ISO 22476-5**  
EUROPÄISCHE NORM  
EUROPEAN STANDARD

Décembre 2012

ICS 93.020

Version Française

**Reconnaissance et essais géotechniques - Essais en place -  
Partie 5: Essai au dilatomètre flexible (ISO 22476-5:2012)**

Geotechnische Erkundung und Untersuchung -  
Felduntersuchungen - Teil 5: Versuch mit dem flexiblen  
Dilatometer (ISO 22476-5:2012)

Geotechnical investigation and testing - Field testing - Part  
5: Flexible dilatometer test (ISO 22476-5:2012)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 25 novembre 2012.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles**